

**2019**

## Rapport d'activités



11 communes  
22 000 habitants

ANDELU • BAZEMONT • CHAVENAY • CRESPIÈRES • DAVRON •  
FEUCHEROLLES • HERBEVILLE • MAREIL-SUR-MAULDRE • MAULE •  
MONTAINVILLE • SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE • ANDELU • BAZEMONT  
• CHAVENAY • CRESPIÈRES • DAVRON • FEUCHEROLLES •  
HERBEVILLE • MAREIL-SUR-MAULDRE • MAULE • MONTAINVILLE  
• SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE • ANDELU • BAZEMONT CHAVENAY •  
CRESPIÈRES • DAVRON • FEUCHEROLLES • HERBEVILLE • MAREIL-SUR-  
MAULDRE • MAULE • MONTAINVILLE • SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE •  
ANDELU • BAZEMONT • CHAVENAY • CRESPIÈRES DAVRON • FEUCHEROLLES  
• HERBEVILLE • MAREIL-SUR-MAULDRE • MAULE • MONTAINVILLE  
• SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE •





❖ Préambule .....	3
Edito.....	4
Territoire et historique .....	5
Les évènements marquants 2019.....	6
❖ La Gouvernance 2020 de Gally Mauldre.....	7
La Gouvernance 2019 de Gally Mauldre.....	10
❖ Les compétences – 2019 .....	11
Développement économique .....	12
Aménagement du territoire .....	14
Protection et mise en valeur de l'environnement .....	15
Instruction du droit des sols.....	17
Présentation du pôle environnement, aménagement et instruction .....	18
Communication .....	22
Culture .....	23
Centre de loisirs.....	26
Actions sociales .....	28
Transports et accès au haut débit.....	31
❖ Budget – Finances – Personnel .....	32
Le budget et les finances .....	32
Transferts de charges et conventions .....	34
Le personnel de la CC Gally Mauldre .....	34
❖ Organigramme des services 2020 .....	35
❖ Annexe : extrait du compte administratif 2019	



La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».

Ce rapport a été soumis au Conseil de la Communauté de communes Gally Mauldre le 3 novembre 2020 pour adoption.

Photographies et visuels :

villes d'Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Saint-Nom-La-Bretèche, services communications, Laurent Chartier

Impression : Hôtel de ville – rue des Galliens – 78580 MAULE

Communauté de communes Gally Mauldre

Hôtel de ville

rue des Galliens

78580 MAULE

Tél : 01.30.90.49.00

Fax : 01.30.90.96.48

[www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr)



Je reprends mes fonctions dans une période où l'incertitude et l'adaptation au quotidien sont maîtres-mots. Avec l'ensemble de mes collègues maires, je remercie nos électeurs d'avoir fait le choix de la continuité ce qui privilégie la stabilité de Gally Mauldre favorisant ainsi notre travail à venir. Je souhaite également remercier les membres de notre conseil communautaire pour leur confiance en me confiant à nouveau la présidence de notre territoire. Cependant, même si le poste de président de Gally-Mauldre reste inchangé, le conseil communautaire quant à lui, connaît un renouvellement que nous accueillons avec enthousiasme afin de faire preuve d'encore plus d'initiatives à l'aube de cette nouvelle mandature.

Pour autant les initiatives et les projets en 2019 n'ont pas manqué. En voici quelques exemples les plus marquants parmi les nombreux projets qui ont vu le jour :

- par notre volonté de dynamiser le territoire tout en respectant ses caractéristiques rurales, acquisition une parcelle de deux hectares bâtis à Davron pour une valeur de 585 200€ afin d'y implanter d'une part du bâti agricole et d'autre part une entreprise respectant notre environnement.

- par notre engagement dans le développement et la création de circulations douces, réalisation d'une piste cyclable éclairée entre Chavenay et le collège de Feucherolles. Le dossier d'étude pour la création d'une seconde piste entre Mareil-sur-Mauldre et le collège de Maule est actuellement en cours de réalisation.

- par notre détermination à améliorer la qualité de vie au quotidien de nos habitants, obtention de nouveau de l'accès à la déchèterie d'Epône ainsi que, service supplémentaire, de l'accès à la déchèteries des Clayes-sous-Bois pour les habitants de Saint-Nom-la-Bretèche.

- en matière de prévention des inondations, nous avons signé une convention de délégation de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) avec le Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO) et en adhérant au Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et de ses affluents (COBAHMA), nous nous assurons une assistance technique nécessaire dans l'exercice de cette nouvelle compétence exercée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Tous ces projets n'ont pas pénalisé notre bonne gestion financière. Nous avons toujours 0% de taux d'endettement et aucune augmentation des taux de fiscalité intercommunaux en 2019.

Rarement nous avons du faire face à une telle crise. Mais malgré cette tempête, nous gardons le cap ! Certes l'état d'urgence sanitaire nous a imposé le report en juin de l'installation du conseil communautaire et des délégations initialement prévus en avril mais nous nous sommes très rapidement remis au travail afin de rattrapper le temps perdu. En priorité nous nous sommes préoccupés :

- de nos séniors et personnes fragiles en mobilisant au quotidien nos équipes des CCAS et du portage à domicile

- des enfants dont les parents travaillaient dans le secteur hospitalier ou prioritaires en les accueillant dans nos centres de loisirs lors de la période de confinement

- de nos TPE et de nos PME en les soutenant grâce à notre participation au Fonds de résilience à hauteur de 40 000€, aide créée par la Région Île-de-France, associée à la Banque des Territoires. Au total, ce sont plus de 160 000€ qui sont destinés exclusivement aux entreprises du territoire. Nous nous sommes associés à l'association Initiative-Seine-Yvelines dont les équipes se tiennent à disposition des TPE et PME pour les accompagner dans le montage de leurs dossiers de demande de prêts. Nos associations intercommunales pour l'emploi local : GeM Emploi, Arcade Emploi et ACE78 travaillent d'arrache-pied pour soutenir à la fois les demandeurs d'emploi mais également les entreprises.

Malgré ce contexte sanitaire difficile, impactant durement notre vie quotidienne, je reste confiant en l'avenir. En continuant à être persévérants dans nos projets, continuons à planter les graines de notre développement raisonné qui préserve les fondamentaux de notre territoire rural et armons nous de patience pour en récolter les fruits qui améliorent indéniablement notre qualité de vie à tous.

**Laurent RICHARD**  
Président de Gally Mauldre  
Maire de Maule  
Conseiller Départemental





La Communauté de communes Gally Mauldre a été fondée le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le territoire s'étend sur environ 9 500 hectares. Il est traversé par les plaines du ru de Gally et de la vallée de la Mauldre et se compose essentiellement de surfaces agricoles et forestières. Le nombre d'habitants est de 22 717.(Chiffre 2017- INSEE)

C'est dans le cadre du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) dénommé "Gally Mauldre", que de nombreuses discussions entre les maires des onze communes intéressées ont eu lieu. Il est apparu que la convergence de leurs problématiques et l'engagement commun existant dans l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA) donnaient un cadre intéressant de développement de projet intercommunal pour les onze villes et villages suivants : Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville et Saint-Nom-la-Bretèche.

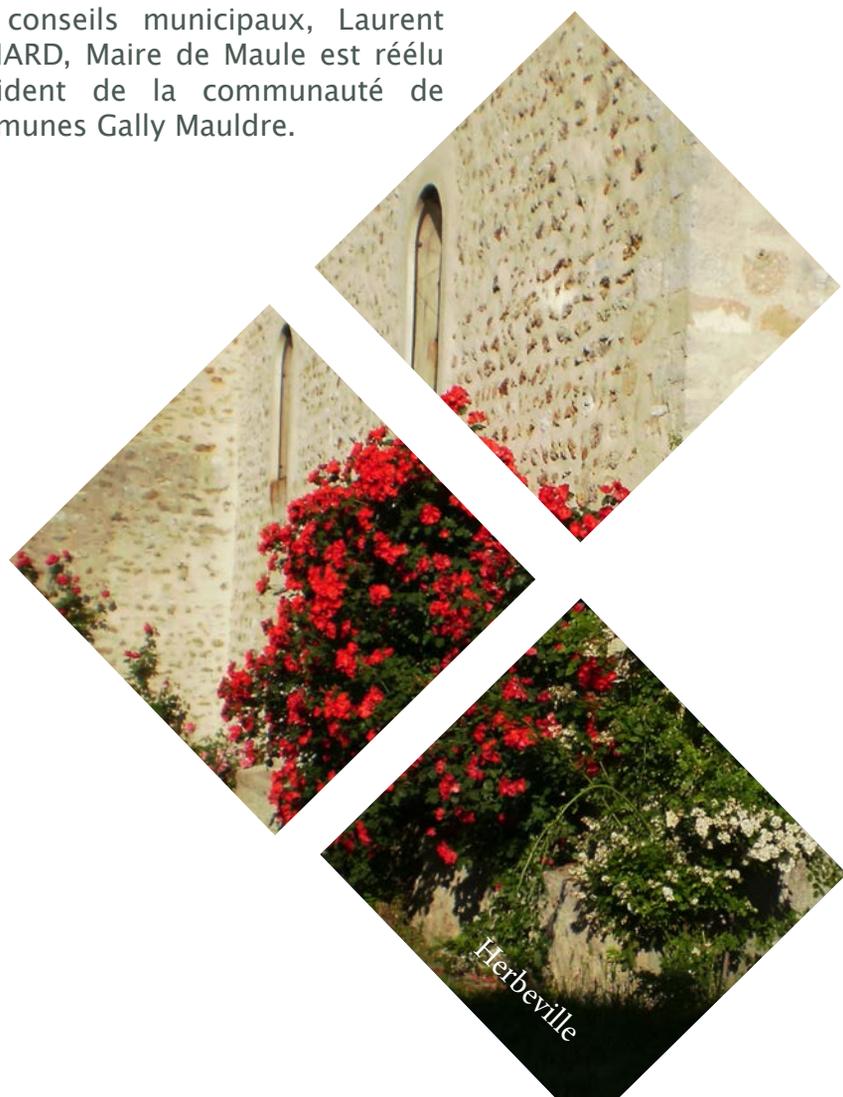
Les conseils municipaux de ces communes ont été saisis dès le mois de mars 2010 afin de valider une délibération d'intention visant à développer un projet d'intercommunalité au sein de la Plaine de Versailles, s'étendant du Val de Gally jusqu'à la vallée de la Mauldre.

À l'été 2011, une association de préfiguration régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 modifiée a été constituée, permettant de préparer la création de la Communauté de communes Gally Mauldre.

En 2012, vote à l'unanimité des 11 conseils municipaux pour créer la communauté de communes Gally Mauldre au 1<sup>er</sup> janvier 2013. La première présidente était Manuelle Wajsblat, maire de Saint-Nom-la-Bretèche.

En 2014, suite au renouvellement des conseils municipaux, Laurent RICHARD, Maire de Maule devient le président de la communauté de communes Gally Mauldre.

En 2020, suite au renouvellement des conseils municipaux, Laurent RICHARD, Maire de Maule est réélu président de la communauté de communes Gally Mauldre.



2019 a été l'année de concrétisation de nombreux projets initiés. Que ce soit au niveau du développement économique, de la mobilité, de l'évolution de nos compétences, de l'amélioration de la qualité de vie des habitants de Gally Mauldre ou de l'offre culturelle, cette année a été riche en promesses tenues.

## **Dynamiser notre économie de façon raisonnée**

Il est nécessaire de connaître son territoire afin d'y insuffler une dynamique économique pérenne. L'investissement de Gally Mauldre dans une parcelle de 2 hectares à Davron à hauteur de 582 000€ afin d'y accueillir d'une part des activités en lien avec l'agriculture et d'autre part une entreprise respectueuse de notre environnement démontrent notre volonté de développer notre économie sur le long terme et en corrélation avec notre ruralité.

## **Accroître notre mobilité**

Année après année nous continuons de travailler sur la mobilité des habitants sur notre territoire rural. L'amélioration constante de notre transport à la demande (TAD) est au coeur de nos préoccupations. Ainsi de nouvelles propositions de modifications ont été envoyées à Île-de-France-Mobilités, afin d'augmenter les moyens alloués à notre TAD, et de mieux répartir ces derniers en terme d'horaires et de dessertes. Nous avons également à coeur de préserver notre patrimoine naturel. Cette détermination se traduit par la réalisation de circulation douces avec la piste cyclable reliant Chavenay et le collège de Feucherolle.

## **Maîtriser nos cours d'eau**

Nous avons signé une convention de délégation de notre nouvelle compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) avec le Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO) et en adhérant au Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et de ses affluents (COBAHMA). Cette assistance nous permettra de prendre les bonnes décisions en matière de prévention des inondations en attendant le transfert de cette compétence à une entité unique. Cette dernière possèdera les moyens de gérer l'ensemble du bassin versant de la Mauldre.

## **Améliorer la qualité de vie de nos habitants**

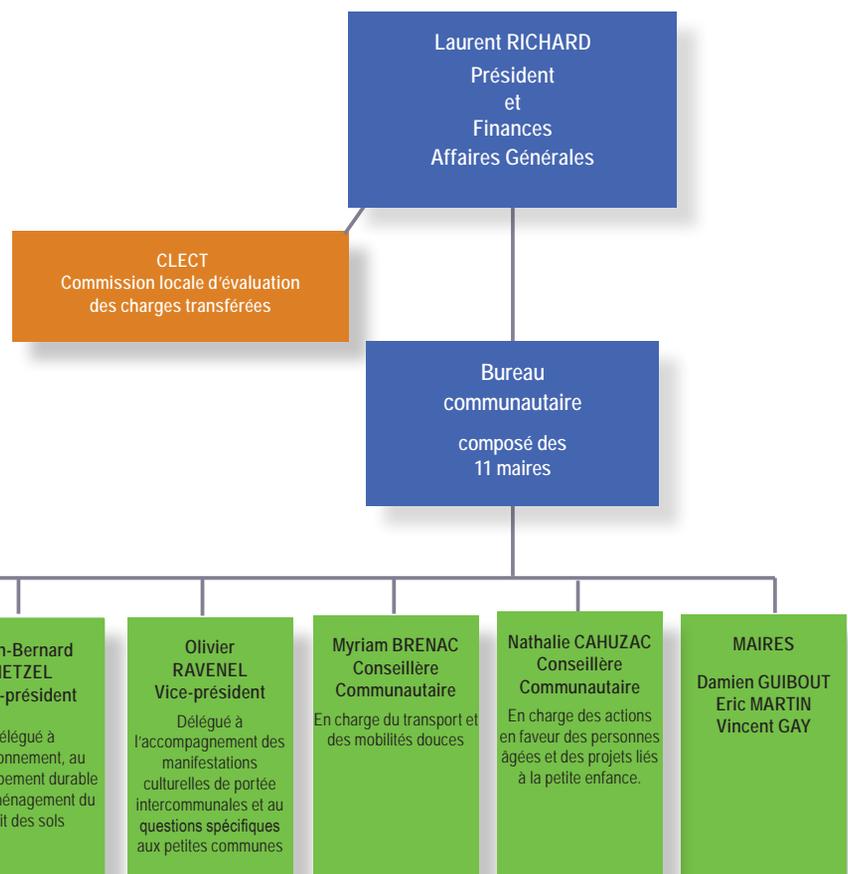
Gally Mauldre ne dispose pas de déchèteries sur son territoire. Toutefois, grâce à la signature de conventions, nous avons de nouveau l'accès à la déchèterie d'Épône mais aussi, nouveau service, l'accès à la déchèteries les Clayes-sous-Bois pour les habitants de Saint-Nom-la-Bretèche. Gally Mauldre a également décidé d'offrir à ses habitants des événements culturels à l'échelle du territoire. C'est ainsi que la première édition du Festival de Bandes Dessinées de Gally Mauldre s'est organisé les 14 et 15 septembre 2019 à Saint-Nom-la-Bretèche, accueillant plus de 1000 visiteurs sur le week-end. Ce festival avait déjà été organisé au niveau communal, ses précédentes éditions avaient eu lieu à Crespières. Après une pause de quelques années, il revient sur le devant de la scène intercommunale.

## Organisation et délégations des élus

Pour la première fois les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel lors des élections municipales de mars 2014. Les électeurs ont désigné leurs délégués communautaires en même temps que leurs conseillers municipaux. Lors du Conseil communautaire du 3 juin 2020, Laurent RICHARD, maire de Maule, a été réélu président de Gally Mauldre.

Le Conseil de la  
Communauté de communes  
Gally Mauldre est composé  
de 34 membres.  
La représentation des  
34 sièges de conseillers  
communautaires.

Andelu : 1  
Bazemont : 2  
Chavenay : 3  
Cresprières : 2  
Davron : 1  
Feucherolles : 4  
Herbeville : 1  
Mareil-sur-Mauldre : 2  
Maule : 9  
Montainville : 1  
Saint-Nom-la-Bretèche : 8



# LE BUREAU COMMUNAUTAIRE AU 3 NOVEMBRE 2020



Herbeville



**Laurent RICHARD**  
Maire de Maule  
Président de la C.C. Gally Mauldre  
Conseiller départemental des Yvelines



**Gilles STUDNIA**  
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche  
1<sup>er</sup> vice-président  
Délégué à la communication,  
aux transports et aux liens  
communautaires



**Patrick LOISEL**  
Maire de Feucherolles  
2<sup>ème</sup> vice-président  
Délégué aux actions en faveur du  
sport, de l'enfance, de la jeunesse et  
aux équipements culturels et sportifs



**Adriano BALLARIN**  
Maire de Crespières  
3<sup>ème</sup> vice-président  
Délégué au développement  
économique et à l'aménagement



**Jean-Bernard HETZEL**  
Maire de Bazemont  
4<sup>ème</sup> vice-président  
Délégué à l'environnement, au  
développement durable et au droit  
du sol



**Olivier RAVENEL**  
Maire d'Andelu  
5<sup>ème</sup> vice-président  
Délégué à l'accompagnement des manifes-  
tations culturelles intercommunales et aux  
questions relatives aux petites communes



**Myriam BRENAC**  
Maire de Chavenay  
Conseillère communautaire  
en charge du transport et des mobilités douces



**Nathalie CAHUZAC**  
Maire de Mareil-sur-Mauldre  
Conseillère communautaire  
en charge des actions en faveur des  
personnes âgées et des projets liés à la petite  
enfance



**Damien GUIBOUT**  
Maire de Davron  
Conseiller communautaire



**Eric MARTIN**  
Maire de Montainville  
Conseiller communautaire



**Vincent GAY**  
Maire d'Herbeville  
Conseiller communautaire

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU 3 NOVEMBRE 2020



Olivier LEPRÉTRE  
MAULE



Sidonie KARM  
MAULE



Hervé CAMARD  
MAULE



Sylvie BIGAY  
MAULE



Jean-Christophe SEGUIER  
MAULE



Caroline QUINET  
MAULE



Hajer RIVIERE  
MAULE



William FALCHETTO  
MAULE



Karine DUBOIS  
SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE



Gérard PARFAIT  
SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE



Dominique GERBERT  
SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE



Christine CAILLAT  
SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE



Axel FAIVRE  
SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE



Christelle BARDEILLE  
SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE



Jean-Philippe ANTOINE  
SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE



Katrin VARILLON  
FEUCHEROLLES



Michel DELAMAIRE  
FEUCHEROLLES



Frédéric RIGNAULT  
FEUCHEROLLES



Stéphane GOMPETZ  
CHAVENAY



Jérôme COTIGNY  
CHAVENAY



Agnès TABARY  
CRESPIERES



Frédéric MUSILLAMI  
MAREIL-SUR-MAULDRE



Martine DELORENZI  
BAZEMONT

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

## BUREAU COMMUNAUTAIRE



**Laurent RICHARD**  
Président de la C.C. Gally Mauldre  
Maire de MAULE  
Conseiller départemental



Denis FLAMANT  
Maire de CHAVENAY



Patrick LOISEL  
Maire de FEUCHEROLLES



Adriano BALLARIN  
Maire de CRESPIERES



Max MANNE  
Maire de  
MAREIL-SUR-MAULDRE SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



Gilles STUDNIA  
Maire de



Olivier RAVENEL  
Maire d'ANDELU



Jean-Bernard HETZEL  
Maire de BAZEMONT



Damien GUIBOUT  
Maire de DAVRON



Eric MARTIN  
Maire de MONTAINVILLE



Laurent THIRIAU  
Maire d'HERBEVILLE

## CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Jean-Yves BENOIST  
ANDELU



Martine DELORENZI  
BAZEMONT



Myriam BRENAC  
CHAVENAY



Agnès TABARY  
CRESPIÈRES



Valérie PIERRES  
DAVRON



Katrin VARILLON  
FEUCHEROLLES



Luc TAZE-BERNARD  
FEUCHEROLLES



Jeanne GARNIER  
HERBEVILLE



Nathalie CAHUZAC  
MAREIL-SUR-MAULDRE



Sidonie KARM  
MAULE



Alain SENNEUR  
MAULE



Hervé CAMARD  
MAULE



Armelle MANTRAND  
MAULE



Patrick PASCAUD  
MONTAINVILLE



AXEL FAIVRE  
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



Camilla BURG  
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



Karine DUBOIS  
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



Marie-Pierre DRAIN  
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

# LES COMPÉTENCES - 2019

## Développement économique :

- Création, aménagement et gestion de toutes zones d'activités économiques existantes ou à créer
- Acquisition, création, gestion de structures immobilières d'accueil des entreprises
- Actions en faveur du maintien des commerces de proximité d'intérêt communautaire
- Actions de développement touristique
- Emploi : prise en charge des cotisations aux associations oeuvrant pour l'emploi.

## Aménagement de l'espace :

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Instruction communautaire des autorisations d'urbanisme
- Mise en place d'un système d'information géographique intercommunal
- Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques

## Protection et mise en valeur de l'environnement :

- Collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés
- Étude et réalisation d'un schéma d'assainissement et d'un schéma directeur de l'eau potable
- Gestion et entretien des berges et des bassins versants et GEMAPI

## Culture, sports et loisirs :

- Étude, construction, aménagement et gestion d'équipement culturels, sportifs et de loisirs et du cinéma intercommunal «les 2 scènes»
- Politique de communication dans le domaine culturel, sportif et de loisirs d'intérêt communautaire

## Actions sociales :

- Étude, aménagement et gestion de projets de structures destinées à la petite enfance
- Création, aménagement et gestion des centres de loisirs sans hébergement (CLSH)
- Actions d'intérêt communautaire en faveur des jeunes
- Organisation et gestion de services de maintien à domicile des personnes âgées
- Étude, création, gestion et entretien de Maison d'Accueil Rurale pour les Personnes Âgées

## Transports :

- Organisation des services de transports collectifs sur le territoire
- Création, aménagement et entretien d'aires de covoiturage
- Gestion du transport scolaire maternelle, primaire et secondaire, à l'exclusion du transport lié aux sorties scolaires
- Élaboration et suivi d'un schéma directeur des circulations douces
- Études, réalisation, amélioration et entretien des circulations douces créées depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2017 sur le territoire intercommunal

## Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication :

- Développement et fourniture du Très Haut Débit (THD) sur le territoire intercommunal

## Manifestations culturelles :

- Accompagnement des manifestations culturelles d'intérêt communautaire

NB : quelques compétences statutaires n'ont pas été mises en oeuvre en 2019. Elles ne sont pas développées dans ce rapport.



Chavenay



**Les 11 communes de Gally Mauldre ont transféré les compétences ci-contre.**



Feucherolles





## Le développement économique

Gally Mauldre a poursuivi ses efforts sur les actions déjà engagées en 2018. L'annuaire Pro compte tous les petites et moyennes entreprises, commerçants, artisans et professions libérales du territoire. ce répertoire a permis d'organiser une réunion avec chefs d'entreprises via les premières rencontres économiques de Gally Mauldre.

En 2018, des démarches ont été engagées auprès de la SAFER d'Île-de-France afin d'acquérir une parcelle à Davron permettant d'accueillir d'une part des activités en lien avec l'agriculture et d'autre part une entreprise en relation avec les caractéristiques rurales de notre territoire



### Achat d'une parcelle à Davron :

Nous sommes officiellement propriétaires de la parcelle complète depuis le 15 novembre 2019.

Gally-Mauldre porte une attention particulière et a pour objectifs la préservation et la valorisation des espaces ouverts agricoles et naturels, tels que des hameaux agricoles. Ces objectifs sont d'intérêt communautaire et rappelés dans le SCOT Gally-Mauldre.

Cette acquisition permettra d'accueillir à la fois des activités agricoles mais aussi des entreprises respectant notre environnement rural et ainsi participer au développement économique de notre territoire.

Deux parcelles et le bâtiment qu'elles comportent, d'une superficie de près de 2 hectares ont été achetées pour un coût de 585 200 €.



# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Annuaire PRO :

Cet annuaire électronique, accessible sur le site de Gally Mauldre : [www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr), permet de répertorier les professionnels du territoire intercommunal. Facile d'accès, il suffit de cliquer sur la zone «Annuaire PRO» et de se laisser guider. Plus de 750 professionnels issus de toutes les branches d'activités sont à ce jour répertoriés.

## Attractivité du territoire :

Le 18 novembre 2019 se sont déroulées les secondes « Rencontres économiques de Gally-Mauldre », au cinéma intercommunal « les 2 scènes » à Maule.

Les thèmes abordés concernaient prioritairement les commerçants et artisans du territoire, avec des sujets comme :

- les prêts d'honneur à taux 0% proposés par l'association Initiative Seine Yvelines,
- l'aide régionale en faveur des commerces de proximité en milieu rural,
- l'accompagnement au recrutement.

Les exposés variés des divers intervenants, issus d'associations locales, des chambres consulaires et du Conseil régional, ont permis de nourrir échanges et débats avec une cinquantaine de professionnels venus de tout le territoire de la Communauté.

## Partenariats pour l'emploi :

La Communauté de Communes poursuit son partenariat avec l'association intercommunale « GeM Emploi » (Gally et Mauldre Emploi) dont le siège est situé à Maule.

Organisée avec le soutien du Conseil départemental des Yvelines, en partenariat avec Pôle Emploi/Poissy et Tdf/Yvelines Fibre qui a sponsorisé le salon, l'édition 2019 de Jobwin, la quatrième du genre, s'est tenue le 20 mars. 40 organismes publics et privés renommés étaient ainsi au rendez-vous pour recevoir les quelques 550 visiteurs venus les rencontrer pour parler emploi et compétences.

L'association Initiative Seine Yvelines, quant à elle, a renforcé sa visibilité dans le territoire en proposant, pour les entrepreneurs soucieux d'accompagner leurs projets, des permanences bimestrielles en rotation alternativement à la mairie de Maule et à celle de Saint-Nom-la-Bretèche, à compter du 16 octobre 2019.



## Projets et perspectives :

- Aménagement du site SNCF de la gare de Maule (financement CCGM) ;
- Extension du parking de la Briqueterie à Feucherolles (environ 50 places supplémentaires), pour lequel le président du Conseil départemental a manifesté de l'intérêt (financements CCGM & Département) ...
- Recrutement d'un chargé du développement économique et du commerce de proximité



Cette compétence s'occupe du suivi du schéma de cohérence territoriale (SCoT).

## Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

### Aménagement du territoire

Les Schémas de Cohérence Territoriale permettent la mise en œuvre dans un document d'urbanisme et d'aménagement d'une véritable stratégie territoriale.

Sur la base d'une stratégie territoriale exprimée dans le PADD, ils définissent les objectifs et les moyens de les atteindre, des politiques publiques d'urbanisme et d'aménagement pour l'habitat, le développement économique, les loisirs, les déplacements, la circulation automobile, l'environnement, etc.

Au fur à mesure des évolutions législatives, leur rôle pivot tend à se renforcer leur conférant une place privilégiée dans la coordination des politiques publiques exprimées dans des plans et programmes d'urbanisme et d'aménagement mais aussi dans des documents de nature différente (par exemple les SAGE et les SDAGE).

Le SCoT définit ainsi une vision stratégique, cohérente et fonctionnelle du territoire.

La question de la subsidiarité inhérente à la préservation des compétences des différentes collectivités, conduit à une approche en « compatibilité » pour permettre la cohérence de l'ensemble des politiques territoriales.

Ainsi, si le SCoT doit être compatible avec certains documents de niveau supérieur ; les autres documents élaborés par les collectivités, en particulier les PLU, doivent être compatibles avec le SCoT.

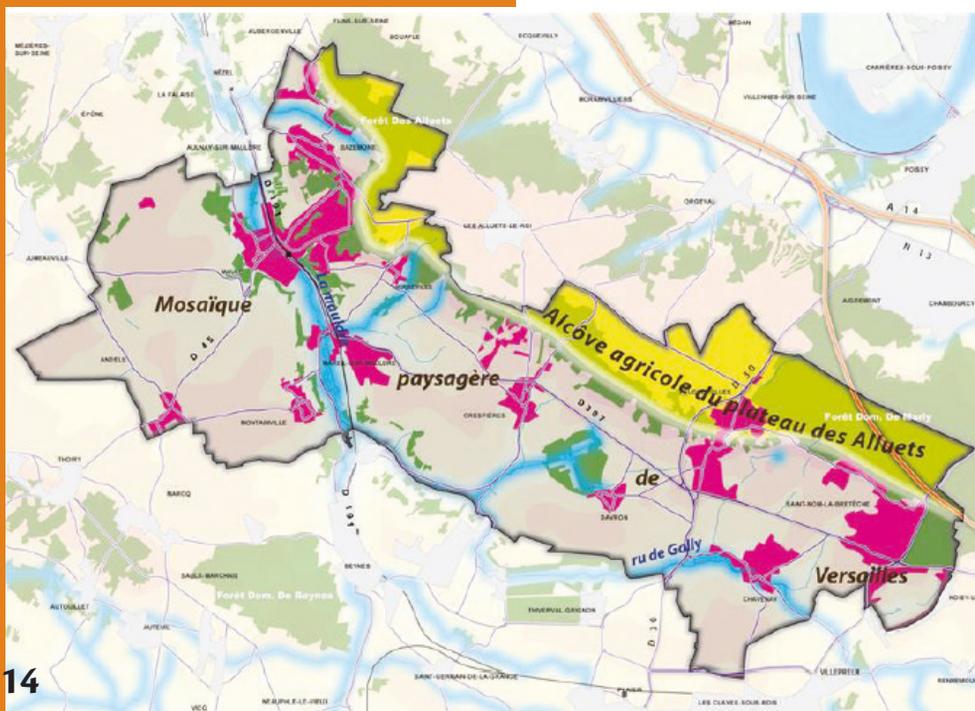
Le SCoT de la Communauté de Communes Gally Mauldre a été approuvé le 4 février 2015 et est exécutoire depuis Mai 2015.

### Projets et perspectives :

Conformément aux attentes légales, le SCoT doit faire l'objet d'un premier bilan technique et d'une évaluation 6 ans après son approbation.

Aussi, il est prévu dans le courant de l'année 2020 de lancer cette évaluation, afin d'obtenir un document support au début de l'année 2021, et débattre des suites de cette évaluation en Conseil Communautaire dans le même temps (évolution du SCoT approuvé, élaboration d'un PLUi, etc.).

Au-delà de cette obligation légale, le travail d'évaluation se doit d'être participatif, associant les principaux partenaires qui ont œuvré à l'élaboration du schéma et accompagné ces premières années de mise en œuvre.



## Protection et mise en valeur de l'environnement

La compétence protection de l'environnement regroupe la collecte, le traitement et la valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés ainsi que la lutte contre les inondations et la réalisation et mise en place du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

### Réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Gally Mauldre a l'obligation réglementaire de réaliser un PCAET. Ce plan se compose de plusieurs parties :

- Un état des lieux de la situation sur notre territoire. Il s'agit d'un diagnostic détaillé qui doit mettre en exergue les points forts et faibles du territoire et dresser des enjeux sur les différentes composantes du diagnostic, afin de prioriser et hiérarchiser les objectifs de la collectivité, et prendre en compte les coûts des actions (et des éventuelles inactions)
- une programmation d'actions concrètes : dans le domaine de la communication, de l'animation, et de la sensibilisation notamment, sur les thématiques de la réduction de la consommation énergétique, de la diminution de la pollution atmosphérique, etc.

L'année 2019 a été consacrée à l'intégration du PCAET au Contrat de Plan Etat Région (afin de valider les subventions étatiques et régionales), avec les étapes et l'échéancier suivants pour l'année 2020 :



Dossier Accord-Cadre transmis à la Région le 13/12/19

Commission permanente de la Région : Mars 2020 et accord au dossier présenté par la CCGM

Lancement du Cahier des Charges PCAET : Juin 2020

Choix du BET, été 2020 et lancement de l'étude : octobre 2020

Phase 1 : Elaboration du Diagnostic – 6 mois

Phase 2 : Définition des objectifs et de la stratégie territoriale – 4 mois

Phase 3 : Co-construction du programme d'actions – 5 mois

Phase 4 : Processus de validation du PCAET avec élaboration d'une charte d'engagement - 4 mois



# PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

## Gestion des déchets

Depuis quelques années la CC Gally Mauldre manifeste sa volonté de quitter le SIEED (Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets de plus de 65 communes) afin d'harmoniser le mode de collecte de ses déchets entre ses 11 communes membres.

Cette volonté s'est concrétisée en 2019 avec le lancement d'une étude juridique et financière destinée à analyser les conséquences pour notre Intercommunalité d'une sortie du SIEED.

## Compétence GEMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une nouvelle compétence qui est entrée dans l'Intercommunalité au 1er janvier 2018.

Sa mise en œuvre revêt un caractère ô combien prioritaire depuis la crue de la Mauldre en 2016 qui a frappé deux communes du territoire, Maule et Mareil-sur-Mauldre.

En 2018 et 2019, les travaux ont porté en priorité sur :

- L'amélioration des moyens d'alerte permettant de prévenir la population de l'imminence d'une crue.
- L'écoulement de la Mauldre. En matière de prévention d'inondation il est nécessaire d'assurer un bon écoulement et d'enlever les embâcles et autres éléments bloquants. Certains étant sur des terrains privés, Gally Mauldre s'est tournée vers des organismes compétents sur la Mauldre et le Ru de Riche (le SMAERE, le SMAMA et le COBAHMA) afin d'établir la procédure administrative autorisant la collectivité publique à agir en lieu et place des riverains.
- La nécessité de créer une entité unique pour l'ensemble du bassin versant de la Mauldre pour les Communautés de Communes Gally Mauldre, Cœur d'Yvelines, Grand Paris Seine & Oise, Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-enYvelines, qui soit dotée de la compétence prévention des inondations afin de réaliser les travaux appropriés sur la Mauldre et ses affluents. D'importantes négociations sont en cours avec la préfecture des Yvelines et la préfecture de la Région afin que cet organisme voit le jour en 2020.

## Projets et perspectives :

Depuis plusieurs années, Gally Mauldre souhaitait quitter le SIEED pour plusieurs raisons : harmoniser son mode de collecte (4 communes n'appartenant pas au SIEED), proposer une plus grande souplesse de services, et bénéficier de coûts inférieurs à ceux issus de l'ancien marché de collecte du SIEED.

Toutefois, il est apparu impossible de quitter le SIEED, ou de le dissoudre, ces deux démarches étant liées à l'accord des autres intercommunalités membres, qui s'y refusaient.

C'est la raison pour laquelle, à la faveur de l'élection du nouveau Président du SIEED Guy PELISSIER (par ailleurs déjà Président du Syndicat de traitement des déchets SIDOMPE), Gally Mauldre a décidé de participer pleinement aux décisions du SIEED, en obtenant deux postes d'assesseurs au sein du Bureau (Gally Mauldre n'en avait pas avant). Ceci permettra à notre Communauté de communes de faire entendre sa voix notamment lors de la préparation du futur appel d'offres, qui devrait aboutir à une baisse du coût de la taxe sur les ordures ménagères, mais également sur une plus grande personnalisation du service rendu à chaque commune en fonction de ses besoins.

En ce qui concerne la compétence GEMAPI, l'objectif est de rendre opérationnelle la création de l'entité unique gérant notamment les risques d'inondations, et de se voir déléguer la partie prévention des inondations du ru de Gally (affluent de la Mauldre).





## Instruction du droit des sols

Cette compétence regroupe à la fois l'aide à la décision apportée aux 11 communes de l'intercommunalité en matière de projets d'urbanisme, de création de logements, d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal ; l'instruction du droit des sols (examen technique et juridique des dossiers d'autorisation du droit des sols et propositions de décisions) ; le développement des circulations douces ; la gestion des déchets ; la prévention des inondations.

### Pistes cyclables

Gally Mauldre a souhaité s'engager dans le développement et la création de circulations douces afin de relier tout son territoire et prioritairement de permettre aux élèves de se rendre dans chacun des deux collèges de l'intercommunalité.



Après la création par le département des Yvelines de la piste cyclable entre Saint-Nom-la-Bretèche et Feucherolles, Gally Mauldre a décidé de lancer une étude de faisabilité pour

une circulation douce entre Chavenay et le collège de Feucherolles, entre Mareil-sur-Mauldre et le collège de Maule, et entre Feucherolles et Crespières.

La piste cyclable entre Chavenay et le Collège de Feucherolles, d'une longueur de 900 mètres, a été mise en service en fin d'année 2019, et est déjà empruntée par de nombreux collégiens et promeneurs.

### Projets et perspectives :

Afin de permettre une vision globale à échelle de notre bassin de vie du maillage cyclable, un schéma directeur intercommunal des pistes cyclables va être lancé dans le courant de l'année 2020.

L'objectif sera d'établir un réseau cohérent, attractif, et de développer des services complémentaires permettant d'accroître l'usage du vélo. Il s'agira donc d'un document de référence et de programmation des liaisons cyclables entre communes et entre les pôles majeurs de l'intercommunalité.

Le schéma directeur formulera le cadre du programme d'actions que l'intercommunalité entend déployer en faveur de la pratique du vélo. Il mettra en œuvre une politique ambitieuse des déplacements et visera à rechercher des moyens de déplacements durables.

## Présentation du Pôle aménagement du territoire et instruction du droit des sols

Dès sa création le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes Gally Mauldre s'est dotée d'un service commun d'instruction des autorisations des droits des sols, au centre intercommunal d'accueil et de gestion du droit des sols à Feucherolles, fruit de la fusion des services communs préexistants sur le territoire.

### Formation du Pôle

Ce pôle regroupe ainsi les instructeurs auparavant en poste dans les communes membres de Gally Mauldre. Cette mutualisation permet de traiter en équipe les dossiers des 11 communes membres, sous des délais plus rapides, et grâce à la proximité des lieux, d'échanger facilement avec les personnes dédiées à votre dossier.

En effet, les objectifs des communes et de la CCGM sont de produire un service de proximité de qualité et de favoriser le développement qualitatif du territoire. Avec la participation

des administrés et des professionnels de l'urbanisme, la Communauté de Communes

et les communes adhérentes au service mènent une action conjointe veillant à permettre l'innovation et la création architecturale et à favoriser la préservation des éléments historiques, paysagers et naturels constituant notre patrimoine et notre cadre de vie.

La création d'un service commun dédié à l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) permet d'assurer des économies d'échelle et de mutualiser les moyens, de faciliter

l'organisation et la répartition géographique des instructeurs. Il permet d'améliorer l'observation de l'évolution urbaine et rurale du territoire communautaire et de pouvoir développer une culture commune en matière de sécurisation des actes juridiques, de qualité architecturale et d'insertion dans le milieu environnant des projets d'urbanisme. Cette nouvelle organisation apporte donc un meilleur service de qualité et de proximité, sans surcoût pour le contribuable puisqu'aucun impôt supplémentaire n'a été créé ni augmenté pour la mettre en place.

L'adhésion de la commune au service commun ADS ne modifie pas la compétence et les obligations du Maire en matière d'urbanisme. Le Maire reste responsable de la délivrance des actes, de l'accueil de ses administrés et de la réception des demandes.



# PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

## Composition du service en 2019

Directeur général adjoint (DGA) des services de l'Intercommunalité et Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement :

Matthieu BOURG

Instructrices du Droit des Sols :

• Sylvie BOURDON (Adjointe au Directeur)

• Cécilia FOURNEROT

• Justine GUERIN

• Ana JORGE

Gestion du Secrétariat et de l'accueil :

• Vanessa ALONSO



## Répartition des communes par instructrice en 2019

Sylvie BOURDON : Maule et Saint-Nom-la-Bretèche

Cécilia FOURNEROT : Bazemont et Chavenay

Ana JORGE : Feucherolles, Crespières et Davron

Justine GUERIN : Andelu, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre et Montainville

Vanessa ALONSO : CUa (Certificat d'Urbanisation informatif) de toutes les communes

## Qui fait quoi ?

Les communes sont le guichet unique des autorisations du droit des sols et assurent :

- Le lien juridique et administratif avec le pétitionnaire : information du public, réception et accueil des administrés pour toute information sur les conditions et possibilités de réaliser des travaux, dépôt du dossier, enregistrement, établissement du récépissé, affichage de l'avis de dépôt, transmissions obligatoires des dossiers à la CCGM selon les délais impartis.
- La rédaction de l'avis du Maire à transmettre au pôle instruction ADS de la CCGM.
- La mise en signature, la notification et l'affichage de l'arrêté de la décision.
- Au titre du contrôle de légalité, la transmission de la décision au Préfet.
- La transmission à la CCGM de l'arrêté de décision signé et notifié, de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC), et de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité (DAACT) accompagnée de l'attestation RT 2012 et/ou ERP.
- La transmission de l'attestation de non opposition à DAACT au pétitionnaire.
- Le récolement (c'est-à-dire la conformité des travaux réalisés avec l'autorisation délivrée). Les récolements obligatoires sont énumérés à l'article L.462.7 du Code de l'urbanisme.

# INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Le service Instruction ADS de la CCGM assure :

- L'instruction des études de faisabilité ou avant-projets en considération des enjeux, des attentes des élus et du cadre légal (règlements PLU, codes, jurisprudence, textes en vigueur). Proposer des solutions aux difficultés relevées s'avère un échelon essentiel dans le rôle de conseil joué par la CCGM auprès des 11 communes membres.
- L'apport d'une technicité architecturale et juridique afin de conseiller et d'accompagner les communes et les pétitionnaires sur leurs projets.
- Des réunions de travail avec les différents intervenants du dossier en vue de faciliter l'instruction à venir et garantir la sécurité juridique des actes qui en découleront.
- L'instruction de la demande (Permis de Construire, Déclarations Préalables, Certificats d'Urbanisme, Permis de Démolir, Permis d'Aménager, Autorisations de Travaux) qui consiste à procéder à l'examen juridique, technique et architectural du dossier. La vérification du caractère complet du dossier, sa recevabilité et la détermination des délais d'instruction au regard des conditions légales, le contrôle de la conformité du projet avec la réglementation en vigueur et la bonne insertion du projet dans son milieu environnant.
- La consultation des services extérieurs.
- La proposition au Maire de la commune d'un arrêté ; le Maire restant responsable de la délivrance des actes.
- L'apport d'une aide juridique sur les actes relevant de la police de l'urbanisme (compétence du Maire) à la demande des communes et sur les procédures de recours gracieux et contentieux des tiers.



## Bilan chiffré sur les 5 dernières années

Années / Types de dossier	2015	2016	2017	2018	2019
AT	52	52	20	8	13
CUa	436	468	500	513	570 (+22% sur 2016-19)
CUB	20	31	38	40	37
DP	335	357	357	382	474
PC	158	167	151	122	184
PD	3	5	8	7	12
PA	6	2	7	6	19
<b>Total Général</b>	1010	1082	1050	1078	1309
<b>Total Hors CUa</b>	574	614	550	565	739 (+31% sur 2018-19)

### Légende

AT : Autorisation de Travaux pour les Établissements recevant du Public

CUa : Certificat d'Urbanisme informatif

CUB : Certificat d'Urbanisme opérationnel

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

PD : Permis de Démolir

PA : Permis d'Aménager

# INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

## Nombre d'actes instruits par commune en 2019

Types de dossiers / Communes	AT	CUa	CUb	DP	PC	PD	PA	Total Général	Total hors CUa
Andelu		9		14	31	1	2	57	48
Bazemont		51	9	31	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>118</b>	<b>67</b>
Chavenay		54	2	33	44			100	46
Crespières		52		42	19	1		114	62
Davron		9		18	1		1	29	20
Feucherolles		60	10	81	26	4	2	183	123
Herbeville		11		8	8	1		28	17
Mareil sur Mauldre	1	37	2	36	9	1	2	88	51
Maule	7	126	5	89	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>261</b>	<b>135</b>
Montainville		25	1	12	<b>8</b>			<b>46</b>	<b>21</b>
Saint-Nom-La-Bretèche	5	136	8	110	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>285</b>	<b>149</b>
<b>Total général</b>	<b>13</b>	<b>570</b>	<b>37</b>	<b>474</b>	<b>184</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>1309</b>	<b>739</b>

## Communication

**La compétence communication a pour vocation de favoriser le lien entre les habitants et les élus, mais aussi entre les différentes commissions en facilitant le flux des informations entre elles.**

### Ses missions

Améliorer la connaissance du territoire en interne grâce à la diffusion de la Lettre de Gally Mauldre

Ce journal, diffusée à 12000 exemplaires, se compose de 4 à 6 pages. La périodicité est de trois par an.

La commission communication développe un sujet correspondant aux compétences de Gally Mauldre. Le thème du dossier est un coup de projecteur sur l'action ou/et les résultats d'une compétence de Gally Mauldre. La Lettre informe également sur les manifestations passées et à venir. Sa publication est sous la responsabilité et la coordination d'Anne-Lise Lebrun, responsable de la communication de Gally Mauldre.

Assurer l'évolution du site Internet de Gally Mauldre ([www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr)).

Rédaction d'un cahier des charges en vue de la refonte du site internet mais aussi de l'annuaire Pro.

Promouvoir les activités du territoire via la page Facebook : Communauté-de-communes-Gally-Mauldre.

### Résultats en 2019

Lettre de Gally Mauldre : En 2019, ces lettres ont abordé des sujets comme la qualité de vie, le budget de notre intercommunalité et les innovations agricoles développées sur notre territoire.

Rédaction du cahier des charges et recherche d'un prestataire pour la refonte total du site internet de Gally Mauldre

Communication autour du second rendez-vous des chefs d'entreprises organisé par la commission du développement économique.

Mise en avant de la plateforme collaborative SMIILE afin de renforcer le lien social, améliorer le mieux vivre ensemble et développer le partage. 587 utilisateurs réguliers utilisent ce nouveau réseau et 900 partages environs ont eu lieu.

Promotion du Festival de Théâtre et d'humour et du 1er Festival Intercommunal de la BD.

Animation de la page de la C.C Gally Mauldre sur le réseau social Facebook.



#### Le mot du Président

Notre Communauté de Communes de Gally Mauldre est un territoire rural pionnier pour le lancement du nouveau transport collectif labellisé FLEXIGO au sein de la France. Dès sa mise en fonction, si l'ensemble des communes qu'il y a effectivement des habitants, le service est assuré par le conseil municipal de notre commune. C'est un mandat que nous avons confié à notre mandataire.

D'une manière générale, le service est assuré pendant les heures creuses. Par contre, certaines sont à apporter en heures particulières à l'Est du territoire où les constatées se sont concrétisées. Sachez que vous êtes nombreux à nous faire part de vos remarques et que l'ensemble de nos services est en constante amélioration.



### Projets et perspectives 2020:

Mise en ligne du nouveau site de Gally Mauldre

Préparation du Festival de BD 2021 et de la résidence artistique : Flûte alors !

## Cinéma «Les 2 Scènes»



Le cinéma intercommunal «Les 2 Scènes» situé sur la place des Fêtes à Maule a pour principales missions de :

- diffuser des œuvres cinématographiques à destination, à la fois du grand public, mais aussi à des cinéphiles plus avertis (cinéma classé art et essai).

- favoriser l'accès du plus grand nombre au cinéma en pratiquant des tarifs attractifs avec un équipement cinématographique performant.

- éveiller les plus jeunes, notamment le public scolaire, au 7<sup>ème</sup> art. Tout au long de l'année un tarif de 4€ est pratiqué pour les moins de 12 ans.

### Une programmation pour tous

Tous les amateurs de cinéma doivent trouver un film qui leur correspond dans la semaine.

Notre intégration à un réseau de salles nous offre l'opportunité de réaliser des grilles de programmation diversifiées avec à la fois des films : d'animation, pour le grand public, d'Art et d'Essai, d'auteurs français ou étrangers et des documentaires.

2019 c'est 267 films ont été proposés au cours de 1381 séances publiques et de 28 séances scolaires, dont :

74 films « jeune public », 80 films français, 68 films étrangers en VO (dont 25 proposés également en VF), 21 films documentaires, 12 films de patrimoine

Ainsi que divers objets inclassables, devant lesquels nous ne reculons pas, et qui justifient le label « recherche et découverte ».

### Des évènements rythmant l'année cinéphile

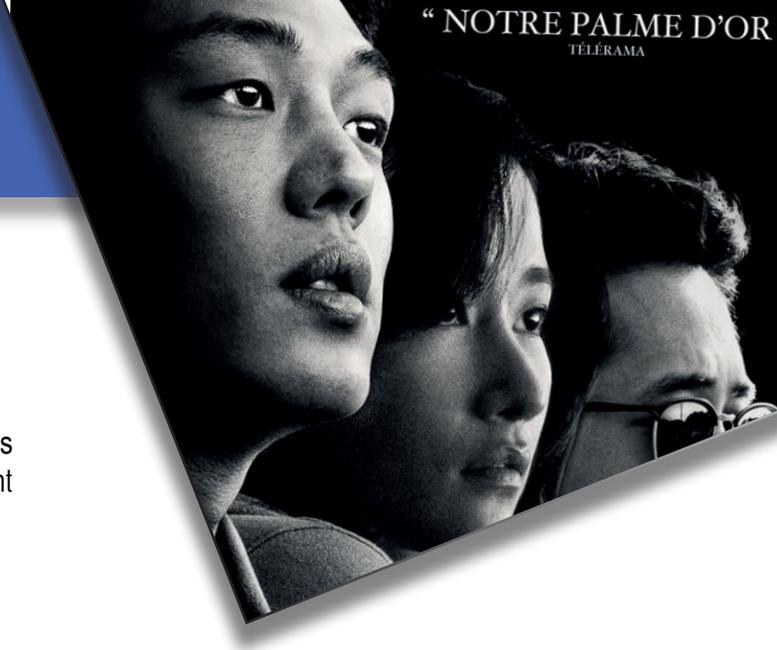
Les ciné-débats : projection d'un film appelant à la réflexion suivi d'une discussion avec un intervenant spécifique, l'auteur, réalisateur ou association liées au thème. 6 ont été organisés en 2019, dont un pour les enfants.

45 court-métrages ont été découverts en avant-séance sur toute l'année. À l'occasion de la fête du court-métrage (mars), 12 programmes ont été proposés aux écoles de Maule, ainsi qu'au Collège de la Mauldre. Le Lions Club a choisi notre cinéma pour la diffusion en avant-première du film *Rémi sans famille* en novembre

Depuis le 4 juillet, chaque jeudi, la projection de début de soirée (18h30 ou 19h) est proposée avec un sous-titrage « SME » pour les personnes sourdes ou malentendantes. Cette séance est accessible à tous et fréquentée par une dizaine de personnes en moyenne.

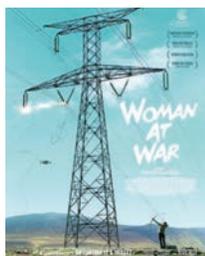
Notre cinéma intercommunal a participé également à 7 festivals nationaux et régionaux dont que le Festival du Film de Femmes de Fontenay le Fleury, la fête du Court-Métrage ou le Festival de film de patrimoine «Play It Again»

# LE CINEMA INTERCOMMUNAL



## Objectif 2019

L'objectif de fréquentation en 2019 avait été fixé à 28 000 entrées. Nous avons très largement dépassé ce chiffre puisque nous avons atteint 33 718 entrées.

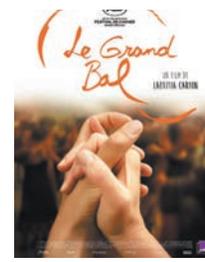


## Projets et perspectives :

Au vu des excellents résultats de 2019 et des bons résultats des dernières années, nous nous sommes permis d'être un peu plus optimistes que les années précédentes et avons voté le budget primitif 2020 en nous basant sur 30 000 entrées.

Comme l'ensemble des cinémas français, Les Deux Scènes a été durement touché par la crise de la COVID-19 avec l'obligation de fermer durant la période de confinement du 15 mars au 11 mai.

A l'heure où nous écrivons ces lignes le cinéma est de nouveau touché par le couvre-feu ce qui nous oblige à supprimer plusieurs de nos séances.



# LES MANIFESTATIONS CULTURELLES

À travers ses actions, Gally Mauldre a souhaité soutenir un certain nombre de manifestations culturelles à visée intercommunale afin de favoriser le vivre ensemble de tout le territoire via le spectacle. Pour des raisons financières nous privilégions «l'auto-production» au besoin en versant une subvention complémentaire, car les budgets ne nous permettent pas le financement intégral des troupes souhaitant se produire sur notre territoire. En outre, chaque commune peut mettre à disposition ses salles et services attenants.

## Manifestations 2019

Les 14 et 15 septembre 2019 a eu lieu le premier festival BD Gally Mauldre à l'espace Kosciusko Morizet à Saint-Nom-La-Bretèche.

Une trentaine d'auteurs étaient présents venus de Belgique, France et Italie pour présenter et dédicacer leurs BD dans une très bonne ambiance. Plusieurs ateliers d'animation dont la chocolaterie Colas, une démonstration d'escrime le samedi après-midi, l'atelier BD Filmo présent avec l'exposition des planches de ses élèves. De plus les élèves de l'école de Saint-Nom-la-Bretèche ont pu profiter le vendredi toute la journée de l'intervention des auteurs Dan Derieux, Cindy et Laura Derieux, pour présenter leurs ouvrages sur les derniers vikings.

L'accueil et la convivialité sont désormais une marque de fabrique créée par l'équipe de l'association du festival et nous ont rappelé les précédents festivals qui se déroulaient à Crespières.

Le Festival a accueilli plus de 1000 visiteurs.

Festival d'Humour et de Théâtre 2019. Proposé par le Théâtre de l'Alambic et les «Tontons Rieurs » sur le territoire de Gally Mauldre deux pièces ont été proposées à plusieurs communes : Bazemont, Crespières et Montainville.

Nous continuons de soutenir financièrement la Plaine de Versailles au travers du Off du Mois de Molière.

## Projets et perspectives :

Pièce de théâtre musicale pour les enfants :

Représentation dans 4 communes de la pièce de théâtre «Pierre et le Loup», de Sergueï Pokofiev proposée par la Compagnie de la Reine.

2ème édition du Festival d'humour et de Théâtre avec 2 pièces par soir dans 6 communes du territoire.

Grand festival de musique composé de 3 concerts avec Shady Belle, Lazywood et Yerek avec la compagnie Lolu. (dernière minute : festival annulé en raison de la situation sanitaire).

Andelu



Manifestations  
culturelles



## Centres de loisirs

La Communauté de communes Gally-Mauldre propose une offre adaptée aux besoins des familles via 7 centres de loisirs Chavenay, Crespières, Feucherolles, St Nom La Bretèche, Maule et ses 2 annexes Bazemont et Mareil-sur-Mauldre.

L'accueil de Loisirs, une activité plébiscitée par les familles. La première mission de l'Accueil de loisirs est de proposer aux enfants des activités liées à la nature en les amenant à explorer, connaître et respecter l'environnement par la pratique d'activités ludiques. L'approche pédagogique repose sur l'écoute et le respect de l'enfant.

Les accueils de loisirs ont réalisé 20 834 journées enfants en 2019.

### Objectifs 2019

- Retour sur année pleine à la semaine des 4 jours sauf pour la commune de Bazemont.
- Améliorer l'offre d'accueil (agrandissement du centre de loisirs de Maule) afin de répondre à la demande croissante : déjà envisagé en 2018.
- Travaux de mise en sécurité, d'entretien ou de réaménagement dans les différentes structures ALSH.
- Septembre 2019 - élaboration d'un spectacle pour fêter les 40 ans de la Ruche - centre de loisirs de Chavenay (juin 2019).
- Mise en place d'un nouveau projet interco'pains de janvier à juin : rencontre autour d'un grand jeu sur le thème des jeux télévisés.
  - Modification des statuts de la CCGM afin d'intégrer les mercredis périscolaires.

### Résultats obtenus

Le bilan 2019 du retour à la semaine de 4 jours sur une année pleine, fait apparaître une augmentation du nombre d'enfants de + 3%. Le nombre d'heures a progressé de 14%. Cette évolution s'explique par l'ouverture en journée complète des mercredis.

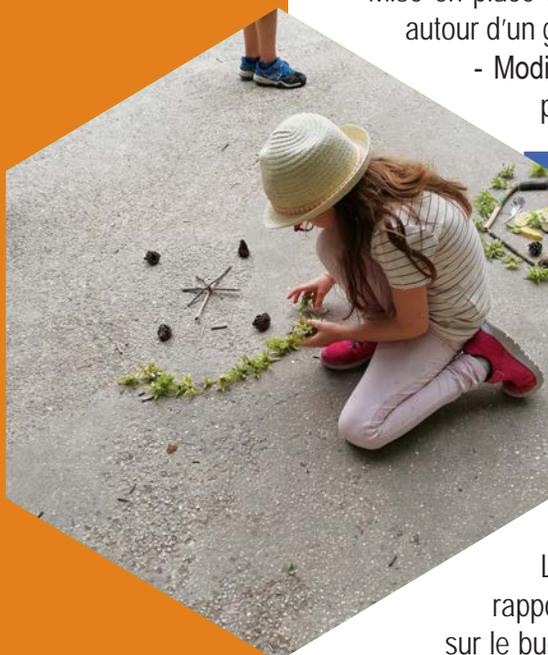
La CCGM a modifié ses statuts le 18 juin 2019 afin d'intégrer la compétence périscolaire pour les mercredis uniquement.

Le budget de fonctionnement est en baisse de 2,25 % par rapport à 2018 (hors masse salariale). Les dépenses engagées sur le budget ont été plus faibles cette année. En effet, de nombreuses activités ont dûes être annulées du fait de la canicule.

Comme chaque année, les centres de loisirs de la CCGM ont mis en place un échange inter-centre autour de jeux sur le thème « des jeux télévisés » (danse avec les stars, questions pour un bonbon, fort boyard, top chef).

Des mini séjours organisés par le centre de Crespières à la base de loisirs de Olhain (Pas-de-Calais). La MLC de St nom la Bretèche a proposé aux 6-11 ans une visite du Château de Dampierre et de ses jardins.

Diverses sorties sont également organisées durant toute l'année pour le plus grand plaisir des enfants.



# CENTRE DE LOISIRS

Un mini-camp d'été organisé par Crespières et Maule au Parc départemental d'Orhain (Nord-Pas-de-Calais). Des activités telles que mini-motos, poneys, piscine et grands jeux ont été proposés aux enfants. Ce projet est une réussite et sera reconduit en 2019. Diverses sorties sont également organisées durant toute l'année pour le plus grand plaisir des enfants.

## Fréquentation des centres de loisirs

		2018			2019			2018/2019
		Mercredi	Vacances	Total	Mercredi	Vacances	Total	
Crespières	Nb d'enfant	Chiffres non communiqués					2225	
	Nb d'heure	7560	10260	17820	8157	11586	19743	+ 10,8%
Chavenay	Nb d'enfant	1528	1355	2883	1538	1414	2952	+2,4%
	Nb d'heure	10046	11812	21858	12690	12233	24923	+14%
Maule	Nb d'enfant	3964	5693	9657	4065	5957	10022	+3,8%
	Nb d'heure	32133	60419	92552	38327	63413	101740	+9,9%
Bazemont	Nb d'enfant	1153		1153	1169		1169	+1,4%
	Nb d'heure	6983		6983	6372		6372	-8,7%
Mareil/Mauldre	Nb d'enfant	1385		1385	1411		1411	+1,9%
	Nb d'heure	10884		10884	12576		12576	+15,5%
Feucherolles	Nb d'enfant	1364	1659	3023	1177	1878	3055	+1%
	Nb d'heure	7494	14931	22425	10584	16902	30583	+47,2%

### Projets et perspectives :

Améliorer l'offre d'accueil (agrandissement du centre de loisirs de Maule) afin de répondre à la demande croissante : déjà envisagé en 2018.

Travaux de mise en sécurité, d'entretien ou de réaménagement dans les différentes structures ALSH.

Renouvellement du projet interco'pains de janvier à juin : rencontre autour de plusieurs défis et reconstitution du logo de la CCGM.

Nos structures ont été fortement impactées par la crise du COVID-19



## Actions sociales

L'action sociale de Gally Mauldre consiste à apporter des services à la personne. Les équipes s'occupent à la fois de coordonner l'aide à domicile et le portage des repas sur l'ensemble du territoire afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

### Composition du service en 2019

Directrice Générale Adjointe : Eliane LABEDAN (également directrice générale des services de la mairie de Mareil-sur-Mauldre)  
Responsable : Eloïse MARTIN (également directrice du CCAS de Maule)

Gestion administrative : Stéphanie GUERAND

Agents livreurs : Brigitte COTARD, Arlette LAPORTE, Aziz EL AOUMAIRI, Denis HEUDEBERT

### L'aide à domicile

L'objectif de ce service est d'accompagner les personnes âgées à leur domicile par une aide à la réalisation des activités domestiques (entretien du cadre de vie, achats...) mais également dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne (hygiène corporelle, habillage, préparation des repas...).

La Communauté de Communes n'intervient plus directement pour gérer les aides à domicile. Elle fait appel au service de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Maule avec qui elle a passé des accords. Cette structure fait partie de la Fédération ADMR des Yvelines.

Créée en 1971, l'ADMR de Maule est l'une des 15 associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural du Département des Yvelines (12 associations d'aides à domicile et 3 SSIAD Service de Soins à Domicile).



### Activité sur les 11 communes de la CCGM en 2019

Communes	nb bénéficiaires	nb heure
Andelu	3	560
Bazemont	11	1214
Chavenay	3	441
Cresprières	8	833
Davron	2	447
Feucherolles	20	3070
Herbeville	3	270
Mareil sur Mauldre	14	2092
Maule	61	6090
Montainville	6	1130
St-Nom-la-Bretèche	13	1428
Total	114	17575



# ACTIONS SOCIALES

Comme suite à notre demande et à l'action de Monsieur Patrick Marie, Président de la fédération Admr des Yvelines, il a été possible d'étendre l'action de l'ADMR de Maule sur l'ensemble des 11 communes de notre territoire ; ce qui est un gage de simplicité et de meilleure gestion de nos bénéficiaires.

La CCGM subventionne chaque heure effectuée à hauteur de 1,30€. La subvention versée réduit les montants facturés aux familles.

Les tarifs pratiqués sont 22€50 de l'heure du lundi au samedi (26€ les dimanches et jours fériés).

N'oublions pas que certaines caisses de retraite ainsi que le Département des Yvelines peuvent apporter un soutien financier aux intéressés.



## Le portage des repas

Moment important au cœur de la journée des personnes âgées, le repas doit répondre aux besoins nutritionnels de cette typologie de convives mais aussi leur apporter plaisir et convivialité. Notre service s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que, sans condition d'âge, aux personnes porteuses d'un handicap. De même, ponctuellement, sans condition d'âge, sur présentation d'un certificat médical, les personnes atteintes d'une maladie grave ou accidentées.

Dans un souci de rationalisation de gestion, un regroupement des activités a été réalisé dans un local unique adapté situé à Mareil sur Mauldre.

Deux véhicules électriques pour la livraison des repas ont été acquis en 2019.

Les quatre personnes assurant la livraison à domicile sur nos 11 communes connaissent bien les bénéficiaires grâce au contact humain instauré quotidiennement. Cette proximité permet d'apporter une réponse adéquate à toute demande spécifique ou alerter les proches si besoin. Le maintien d'une relation privilégiée a été la démarche constante depuis l'origine du service des 11 maires de la CCGM.

## Modalité de fonctionnement

Les repas conditionnés dans des valisettes adaptées en mode liaison froide sont livrés prêts à être réchauffés. La société SAGERE a été choisie sur consultation comme prestataire pour confectionner les repas. Implantée dans l'Oise depuis plus de 40 ans, cette société privilégie les produits locaux et de qualité. Leurs cuisiniers préparent des recettes traditionnelles du terroir très appréciées de nos Seniors.

Un programme d'animation annuel rompt avec le quotidien : repas à thème et repas festifs marquent les dates du calendrier.

La CCGM a délivré 13000 repas en 2019 pour une soixantaine de bénéficiaires.

## Répartition entre les 11 communes au 31/12/2019

Communes	nb bénéficiaires
Andelu	3
Bazemont	7
Chavenay	7
Cresprières	2
Davron	0
Feucherolles	8
Herbeville	1
Mareil sur Mauldre	6
Maule	24
Montainville	3
St-Nom-la-Bretèche	9
Total	70*

*\*70 effectifs ce qui signifie entre entrées et sorties dans le courant de l'année la gestion d'environ 90 dossiers*

# ACTIONS SOCIALES

## Tarifs 2019 du portage des repas

Pas d'augmentation des tarifs en 2019. Cinq tranches existent selon application d'un quotient familial :

Tranche	1	2	3	4	5
Revenus					
Mensuels	jusqu'à 900€	de 901€ à 1100€	de 1101€ à 1700€	de 1701€ à 2200€	à partir de 2201€
Annuels	jusqu'à 10 800€	de 10 801€ à 13 200€	de 13 201€ à 20 400€	de 20 401€ à 26 400€	au dessus de 26 400€
Prix du repas	6,78€	8,40€	9,50€	11€	12,5€

L'APA (allocation personnalisée d'autonomie) versée par le Département vient en aide aux plus modestes et rappelons que des déductions fiscales existent.

### Projets et perspectives :

Suite aux élections de mars 2020, Mme Nathalie CAHUZAC a succédé à M. Max MANNE comme Maire de Mareil sur Mauldre et comme conseillère communautaire en charge du service.

L'épidémie de COVID et le confinement général de mars 2020 nous ont contraints à une adaptation très rapide pour mettre en place les règles fixées par le protocole sanitaire du gouvernement.

Nous avons eu un important accroissement d'activité afin de répondre à la demande dans des délais très courts (certaines personnes âgées ne pouvaient plus faire leurs courses) tout en étant en sous-effectif en raison du confinement tout au long de la période d'un agent administratif.

Le service a fait face à 17 sollicitations dont 7 dans l'urgence sur demande d'assistantes sociales de l'hôpital. Nous nous sommes adaptés à un approvisionnement différent des denrées impliquant des manipulations supplémentaires pour l'équipe de nos agents de livraison menée d'une main de maître par Mme Brigitte COTARD. Nous les remercions vivement pour leur professionnalisme.

Tous les appels téléphoniques ont été assurés durant cette période. Soulignons également notre prestataire SAGERE qui a tout mis en œuvre pour maintenir les constitutions de menus en collaborant avec un autre prestataire pour maintenir le service.

Nous nous réjouissons d'avoir pu assurer la continuité du service en toute sécurité.

Une enquête de satisfaction à lancer dans l'année auprès des bénéficiaires



## Transport et accès au haut débit

La compétence transport a pour objectif d'améliorer le transport collectif au sein du territoire.

### Améliorer notre offre de transport à la demande

L'étude commandée à Gontrand MESRE pour définir les besoins de Gally Mauldre pour le futur cahier des charges d'Ile-de-France-Mobilités, a été achevée fin 2019.

Les principales demandes de cette étude à retenir sont la généralisation des lignes régulières cadencées en heure pleine, et la demande de 11 véhicules au lieu des 7 actuels, mais qui peuvent dans certains cas être plus petits, ce qui permet de recourir à la sous traitance donc de baisser les coûts d'exploitation. Malheureusement ces demandes n'ont, à ce jour, pas été acceptées par Île-de-France Mobilités, ce qui est déplorable car cela aurait amélioré l'efficacité du système.

### L'accès au très haut débit

L'année 2019 a vu l'installation de la fibre à Maule, Mareil-Sur-Mauldre et Andelu. Dès le dernier trimestre de nombreux particuliers ont pu s'y raccorder. De nombreux fournisseurs de connexion Fibre ont conclu un accord avec Tdf ou même ouvert leur service « Fibre ».

Parallèlement grâce à la montée en débit (Med), Bazemont, Crespières, Herbeville et Montainville ont vu leur débit Adsl augmenter de manière extrêmement importante pour atteindre une moyenne de 30 Mbit/s selon la distance au centre ville. Ces communes bénéficieront bientôt de la fibre car les études d'emplacement des armoires seront réalisées en 2020 et leur installation ainsi que les tirages de câbles au plus tard au 4ème trimestre 2020, pour un objectif d'ouverture au 1er semestre 2021.

### Projets et perspectives :

En 2020, l'état d'avancement des prises éligibles à la fibre équipées par TDF est le suivant :

Communes	Total	sept 2020	%
Andelu	212	191	96%
Bazemont	724	14	2%
Crespières	813	0	0%
Herbeville	147	33	22%
Mareil sur Mauldre	779	701	90%
Maule	2854	2614	85%
Montainville	286	3	1%

## Budget, finance

Malgré l'asphyxie provoquée par l'Etat depuis plusieurs années, la CC a tenu à maintenir la qualité de ses services à la population, notamment de proximité (accueils de loisirs, maintien à domicile, pôle urbanisme), et à mettre en œuvre les projets qui contribueront à valoriser notre territoire (mobilité, environnement, développement économique et agricole).

Le résultat de fonctionnement 2019 a été excellent (+68,9%), en raison de recettes de fonctionnement en hausse et des dépenses qui augmentent moins vite que prévues.

Priorités aux projets de développement économique et à l'amélioration de la mobilité sur notre territoire

Les lignes directrices de la CC Gally Mauldre pour 2019 étaient :



### Aménagement / Environnement

- PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
- Circulations douces études Mareil – Maule
- Poursuite de l'étude pour la sortie du SIEED cofinancée entre les intercommunalités membres du SIEED
- Etude suivi SCOT et rénovation énergétique des bâtiments

### Communication

- Refonte du site internet

### Accueils de loisirs

- Retour à la semaine de 4 jours dans la plupart des communes. Impact budgétaire en année pleine à prendre en compte (journée continue le mercredi)

### Transports

- Poursuite de l'étude sur l'amélioration du TAD sur l'ensemble du territoire

### Développement économique

- Achat du terrain SAFER situé à Davron dans le but de le revendre à, d'une part à trois exploitations agricoles, d'autre part à des entreprises dont l'activité est tout à fait compatible avec notre environnement.
- Poursuite des rencontres économiques avec les entreprises du territoire
- Poursuite des études d'aménagement de la zone de la gare SNCF de Maule en zone d'activités

## Poursuite de la prise en charge du FPIC par la Communauté de communes Gally Mauldre

Depuis 2015, la CC a décidé une prise en charge intégrale du FPIC par la CC. Ce choix a permis de dégager dès 2016 et chaque année, une recette supplémentaire de dotation de l'ordre de 50 K€.

Nous avons donc renouvelé ce choix en 2019, et décidé la prise en charge globale du FPIC par la CCGM (2 117 K€). Le Conseil communautaire s'est prononcé très favorablement à cette démarche le 18 juin 2019.

## Fiscalité des ménages : 0% d'augmentation

Malgré ces difficultés et la hausse de nos principaux postes de dépenses à savoir : les charges à caractère général, les charges de personnels et les autres charges de gestion courantes, qui augmentent sensiblement, nous parvenons à équilibrer le budget sans augmenter les taux de fiscalité intercommunaux.

Ainsi, les taux de fiscalité votés en 2019 ont été :

- TH : 2,56%
- TFB : 2,23%
- TFnB : 10,45%
- CFE : 22,46%

Rappelons que pour la CFE, il s'agit d'un taux moyen pondéré et non du taux réel appliqué dans chaque commune. Ce taux réel est lissé sur 9 ans conformément à la délibération adoptée en Conseil communautaire en avril 2013. Rappelons que Gally Mauldre n'a pas non plus augmenté ses taux d'imposition en 2020

## La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

7 communes sur 11 de Gally Mauldre, adhèrent pour la collecte des déchets au SIEED, Syndicat Intercommunal. Les 4 autres gèrent seules leur collecte par un contrat auprès d'un prestataire.

En 2019, la TEOM a augmenté principalement pour les 4 communes non membres du SIEED, en raison d'un effet révision du marché couplé avec une baisse de la subvention reçue Citeo.

## L'endettement

La CC Gally Mauldre a actuellement un endettement nul, aucun emprunt n'a été souscrit en 2019. L'emprunt court terme qui avait été inscrit au budget 2019 n'a pas été souscrit. La CC Gally-Mauldre a autofinancé l'achat du terrain à Davron.

## Fréquentation, recettes et subventions du cinéma

Le cinéma a enregistré d'excellents résultats : 33 718 entrées contre 30 828 en 2018, 31 477 en 2017, 32 620 en 2016 et 29 319 en 2015. Ce nombre n'a jamais été atteint depuis l'ouverture du cinéma en 2002. La fréquentation a augmenté de 9,37% par rapport à 2018, alors qu'au niveau national la progression a été de 6% (2ème plus haut niveau depuis 53 ans).

Recettes des entrées : hausse de 10,91% par rapport à 2018.

Subvention culturelle communautaire versée par Gally Mauldre : 47 000 contre 53 000€ prévus au budget.

A noter que dans le cadre des attributions de compensation calculées par la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées), une somme de 69 000€ est prélevée chaque année à la ville de Maule. La baisse de subvention en 2019, comme en 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013, est donc favorable à la CC (113 000 € de bénéfice cumulé pour la CC depuis le transfert de la compétence cinéma en 2013).

Subvention art et essai du CNC : 11 009 € contre 10 150 € en 2018. La subvention culturelle communautaire versée par Gally Mauldre n'a pas baissé par rapport à 2017 : 50 000€.

## Transferts de charges et conventions de service et de mise à disposition

La CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Les compensations attribuées par la CLECT n'ont jamais été modifiées depuis la création de Gally Mauldre en 2013.

La création de Gally Mauldre a entraîné d'une part un transfert de compétences donc la disparition de charges pour les budgets communaux, d'autre part le transfert de fiscalité professionnelle (ancienne taxe professionnelle) donc la disparition de recettes dans les budgets communaux.

La différence entre les recettes et les charges transférées donne lieu à une attribution de compensation. Pour Gally Mauldre, les recettes transférées par chacune des 11 communes étaient à chaque fois supérieures aux dépenses transférées. Les attributions de compensation sont donc reversées à chaque commune.

Afin de fixer le niveau de ces attributions de compensation, une commission appelée CLECT a évalué rigoureusement toutes les dépenses et recettes transférées, sur la base d'un questionnaire approfondi et au besoin après examen des pièces justificatives correspondantes. Ce travail a été fondamental car il fige les conséquences financières des transferts de compétences pour l'avenir.

Le rapport de la CLECT fixant les attributions de compensation a été adopté par le conseil de la Communauté de communes Gally Mauldre ainsi que par les 11 conseils municipaux des communes membres en décembre 2013, et réaffirmé chaque année depuis.

## Les conventions de services et de mise à disposition

Parallèlement à la fixation des attributions de compensation, Gally Mauldre et les communes membres (notamment celles ayant le plus de services) ont élaboré des conventions portant sur les refacturations partielles de charges payées par les communes et concernant en partie des compétences transférées (exemple : le ménage effectué dans une école abritant l'accueil de loisirs, les personnels rémunérés par les communes mais partiellement mis à disposition de Gally Mauldre ... )

## Le personnel de Gally Mauldre

Au 31 décembre 2019, Gally Mauldre compte 17 emplois permanents : 9 agents titulaires dont 1 à temps non-complet et 8 non-titulaires dont 1 à mi-temps et 5 à temps non-complets répartis entre les centres de loisirs et le portage des repas.

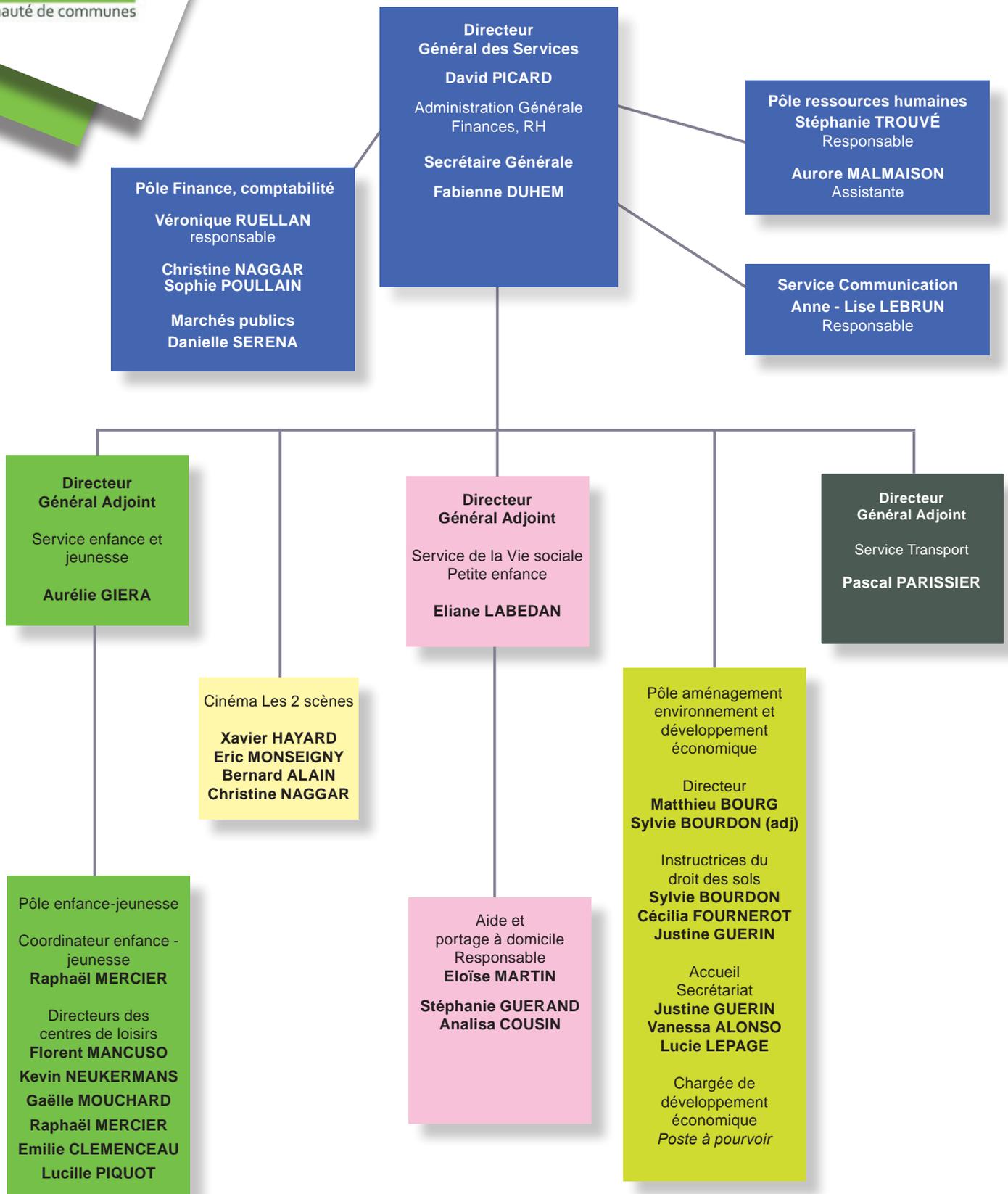
La différence entre les emplois permanents de 2018 et de 2019 s'explique par la variation de la mutualisation des animateurs permanents sur les centres de loisirs.

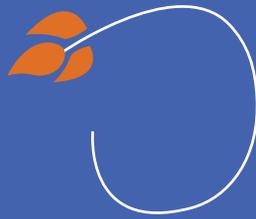
La plupart des agents de Gally Mauldre ont été transférés des communes qui continuent indirectement à financer leur coût par le biais des attributions de compensation.

Tous les cadres de Gally Mauldre sont des agents des communes partagés avec l'intercommunalité depuis sa création en 2013. Seuls le directeur et l'assistante du pôle intercommunal d'instruction du droit des sols, ainsi qu'un agent en charge de la comptabilité et 2 agents en charge du portage des repas ont été recrutés par la C.C. Grâce à cette mutualisation par transfert, Gally Mauldre n'a été obligée de créer que 3 emplois nouveaux dans les fonctions supports pour gérer les compétences intercommunales. L'absence de millefeuille administratif est bien réel à Gally Mauldre.

La plupart des tâches administratives sont gérées par des agents des communes membres qui effectuent ces missions en plus de leurs tâches communales (en majorité des agents de Maule). Aucun agent nouveau n'a été recruté pour l'encadrement (enfance, personnes âgées, communication, aménagement, marchés publics, comptabilité, personnel, secrétariat général).

# ORGANIGRAMME DES SERVICES AU 25 SEPTEMBRE 2020





**2019**

## Rapport d'activités

**11 communes**  
**22 000 habitants**



Siège : Hôtel de ville  
rue des Galliens  
78580 MAULE  
01 30 90 49 00  
01 30 90 96 48  
[www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr)